



Extrait du La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

<http://www.lacode.be/le-processus-de-rapportage-au.html>

Le processus de rapportage au Comité des droits de l'enfant : pourquoi, comment et quand ?

- Nos publications - Rapports généraux et alternatifs sur les droits de l'enfant -

Date de mise en ligne : mardi 5 juin 2018

La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

Le processus de rapportage au Comité des droits de l'enfant : pourquoi, comment et quand ?

La période 2017-2019 marque la IVème évaluation périodique du Comité des droits de l'enfant des Nations Unis sur l'application de la Convention relative aux droits de l'enfant en et par la Belgique.

Mais au fait, qu'est-ce que le Comité des droits de l'enfant ? Et comment fonctionne le contrôle qu'il opère ? La Coordination des ONG pour les droits de l'enfant, qui compte parmi les principaux acteurs du processus, vous l'explique en quelques mots.